

*Questions orales***LA DÉFENSE NATIONALE****LE PROJET PACIFIC PETREL—ON DEMANDE LA PUBLICATION DU RAPPORT**

**L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Comme le ministre le sait sûrement, j'ai demandé officiellement il y a trois semaines à voir le rapport d'enquête sur l'affaire du *Petrel* sur la côte du Pacifique. On peut difficilement prêter à un voilier en bois une quelconque importance stratégique ou invoquer la sécurité nationale à son sujet. Dans ces conditions, pourquoi le ministre n'accède-t-il pas à ma requête? Depuis trois mois maintenant il a entre les mains le rapport sur le *Petrel*; pendant combien longtemps encore devrai-je attendre pour connaître la vérité sur un cas de mauvaise gestion des fonds publics?

**L'hon. J.-J. Blais (ministre de la Défense nationale):** Monsieur le Président, on est en train de rédiger le rapport qui sera remis au député dans les délais prévus par la loi.

**M. McKinnon:** Monsieur le Président, j'espère qu'on fera preuve de diligence puisque le rapport a été rédigé il y a trois mois et que je voudrais le voir de toute urgence.

**LA TENUE DE LA COUR MARTIALE**

**L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria):** Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire. D'après un article paru dans *The Times-Colonist* de Victoria, le commandant de la force maritime du Pacifique aurait affirmé qu'il était au courant du projet *Petrel* tout comme les officiers supérieurs de la Défense nationale. Pourtant le ministère a décidé de traduire en cour martiale un acteur relativement secondaire pour en faire le bouc émissaire de tous, y compris du vice-chef de l'état-major.

Le ministre voudrait-il rendre public le rapport de l'enquête et promettre à la Chambre qu'aucune mesure ne sera prise à l'encontre des employés de la Défense nationale avant que toutes les circonstances de l'affaire n'aient été divulguées?

**L'hon. J.-J. Blais (ministre de la Défense nationale):** Monsieur le Président, comme le député le sait, en sa qualité d'ancien ministre de la Défense nationale, il incombe à l'officier chargé du commandement en question de prendre les mesures disciplinaires. C'est ainsi que l'on a décidé de procéder. Et le député sait très bien que les audiences commenceront demain. J'espère qu'il n'osera pas me demander de commenter des procédures déjà en cours. Je m'en abstiendrai de toute façon.

\* \* \*

**LES FINANCES****LE COÛT DES EMPRUNTS DU GOUVERNEMENT**

**M. G. M. Gurbin (Bruce-Grey):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Je voudrais savoir quel a été le taux d'intérêt dont il s'est servi dans son budget de février dernier pour calculer le coût de l'emprunt de quelque

20 milliards de dollars que le gouvernement va contracter. Admet-il que l'augmentation de 0,5 p. 100 des taux d'intérêt au Canada va obérer de près de 750 millions les finances de l'État?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Monsieur le Président, les calculs du député sont peut-être exacts, à supposer que les taux d'intérêt ne changent pas de l'année; mais rien ne laisse croire qu'il en sera ainsi.

**LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT**

**M. G. M. Gurbin (Bruce-Grey):** Monsieur le Président, je voudrais poser une question supplémentaire. Le ministre sait pertinemment que la dette du gouvernement accapare jusqu'à 90 p. 100 de l'épargne au Canada, ce qui, en soi, constitue un facteur de tension considérable sur les taux d'intérêt. Nonobstant sa réponse précédente, que fera le ministre pour faire face à ces frais supplémentaires que devra payer le gouvernement? Augmentera-t-il l'impôt sur le revenu, diminuera-t-il les services, ou bien encore alourdira-t-il le déficit?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Monsieur le Président, le député devra attendre le rapport pour l'année financière 1984-1985.

\* \* \*

**L'INDUSTRIE****LE RAPPORT DU GROUPE D'ÉTUDE SUR L'INDUSTRIE PÉTROCHIMIQUE**

**L'hon. Bud Cullen (Sarnia-Lambton):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Par suite de la présentation du rapport du groupe de travail sur l'industrie pétrochimique—et je crois que le député de Wetaskiwin a interrogé le ministre des Finances à ce sujet la semaine dernière—je voudrais savoir comment le gouvernement fédéral entend réagir à ce rapport. La chose intéresse de nombreux gouvernements, producteurs et provinces productrices. Étant donné que le rapport a été commandé par le gouvernement fédéral et rédigé par le secteur privé, quel a été le rôle là-dedans du gouvernement fédéral et, en particulier, du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources?

**L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur le Président, nous avons eu des entretiens avec des représentants de l'industrie et mon collègue, le ministre d'État chargé du Développement économique et régional, et moi sommes à étudier le problème. Une solution serait la conversion du pétrole au gaz naturel. Nous sommes en consultation à l'heure actuelle avec le gouvernement albertain au sujet d'un prix alléchant pour de nouvelles quantités de gaz naturel sur le marché. La dernière fois que je me suis entretenu avec M. Zaozirny, il était censé proposer un prix réduit pour de nouvelles quantités de gaz naturel. J'attends toujours de ses nouvelles, mais j'espère lui parler cette semaine. Cela contribuera beaucoup à résoudre les problèmes qui assaillent l'industrie pétrochimique dans l'Est.